

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 28 février 2025 à 10h00 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 19 février 2025.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Christian MASSOLA, M. Max TOURVIEILHE.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Aurélien FERLAY, M. Fabrice LARUE, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : Mme Agnès AUDIGIER, M. Francis BARRY, M. Philippe BÉCHERAS, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Martine CARRIER, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Jérôme LEBRAT, M. Pierre MAISONNAT, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN, M. Christophe MONTBLANC, M. Driss NAJI, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Bruno SENECLAUZE.

### Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD,
- M. Jean-Yvon MAUDUIT donne pouvoir à Mme Stella BSERENI.

Assistaient en tant qu'invités : M. Cyrille REBOULET, Mme Victoria BRIELLE, M. Frédéric JACOUTON et Mme Samantha CORVIONE.

Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 16  
○ Pour : 16  
○ Contre : 0  
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Christian MASSOLA.

### DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1, L3312-1 et L5211-36 ;

**Vu** que le Conseil syndical initialement convoqué le 11/02/2025 n'a pas atteint le quorum requis ;

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue une opportunité de présenter les orientations de l'année à venir, et de rappeler la ligne de conduite et les objectifs de long terme de la collectivité.

Ainsi le présent rapport d'orientation budgétaire a deux objectifs :

- Vérifier ce qui a été réalisé,
- Constaté que les engagements sont tenus et se poursuivent,

La volonté de transparence du Syndicat Mixte Numérian sur sa gestion constitue ainsi le cadre du rapport d'orientation budgétaire en annexe de la présente délibération cotée annexe 1/1 : Rapport pour le débat d'orientation budgétaire de 2025.

Présentation et lecture du rapport d'orientation budgétaire pour le Syndicat Mixte et la régie autonome de Numérian. Celui-ci contient les éléments de contexte, la situation comptable à ce jour, le budget en sa section de fonctionnement et le budget en sa section d'investissement, les éléments de la dette, ceux relatifs aux restes à réaliser et au besoin de financement, les provisions et les projections financières pour 2025.

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,  
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire.
- **AUTORISE** le Président à élaborer et présenter, sur la base du rapport d'orientation budgétaire, le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025.

**Fait et délibéré à Le Pouzin, le 28 février 2025,**

**Le Président,**



**Jérôme BERNARD**